

Council Member Inquiry/Motion Form
Demande de renseignements d'un membre du Conseil
/Formulaire de motion

From/Exp. :
Councillor/Conseiller
M. Fleury

Date :
June 8, 2012

File/Dossier :
TRC 05-12

To/Dest. : Deputy City Manager, City Operations/ Directeur municipal adjoint,
Opérations municipales

Subject/Objet : **Managing the Rental of Specialized City Equipment /**
Gestion de la location du matériel spécialisé de la Ville

Inquiry

At the 6 June 2012 meeting of the Transportation Committee, Councillor Fleury raised the following inquiry:

“Can staff provide information regarding how the City manages the rental of all the specialized equipment (i.e., scissor lifts, front-end loaders, et cetera) used by the City, particularly with respect to determining the relative need for a rental (# of days) and decisions to rent vs. purchase.”

Demande de renseignements

À la réunion du 6 juin 2012 du Comité des transports, le conseiller Fleury a soulevé la question suivante :

« Le personnel peut-il donner des renseignements sur la manière dont la Ville gère la location de tout le matériel spécialisé (p. ex. tables élévatrices à ciseaux, chargeuses frontales, etc.) géré par la Ville, notamment pour savoir s'il faut louer (nombre de jours) et pour décider s'il vaut mieux louer ou acheter. »

Response

Response to be listed on the Transportation Committee Agenda of July 4, 2012.

The Public Works Department determines the need to rent or lease rather than purchase specialized equipment (including scissor lifts, front-end loaders, forklifts, etc.) on a case by case basis depending on the specific requirements of the various operating departments.

There are a number of factors taken into consideration as part of the decision making process. These include:

- An identified permanent need for the equipment;
- A solid business case that demonstrates which option (renting, leasing or purchasing) is most cost effective;
- Available capital funding for the acquisitions; and,
- Council approval to purchase the equipment.

The City has two main uses for the rental/lease of specialize equipment: short-term use and long-term/special use.

Short Term Use

The City establishes standing offers for the rental of light vehicles and smaller specialized equipment, such as scissor lifts. The standing offers are for short term use, including days, weeks, and sometimes months. These shorter rentals are mainly to accommodate summer seasonal work but also cover a variety of one-time needs (i.e. special events, pilot projects, etc.).

Long Term Use

For equipment that is required for a longer period of time, or for larger specialized equipment, such as front-end loaders, the City moves to tender for a lease. Leasing the equipment is more economical than renting for long periods of time. These longer term leases, which can be up to 3 – 5 years, are associated with pilot projects where there were insufficient capital funds to acquire units permanently or to accommodate recurring seasonal work such as winter loaders and summer grass cutting equipment.

Based on the factors noted above as well as the requirements of the operating departments, the City analyzes the practicality of renting, leasing or purchasing specialized equipment on a case by case basis.

Réponse

La réponse devrait être inscrite à l'ordre du jour de la réunion du Comité du transport prévue le 4 juillet 2012.

Le Service des travaux publics évalue la pertinence de louer, de prendre à bail ou d'acheter de l'équipement spécialisé (plateformes élévatrices, chargeuses frontales, élévateurs à fourche, etc.) au cas par cas, selon les besoins des différents services opérationnels.

Plusieurs facteurs doivent être pris en considération dans le processus décisionnel, à savoir :

- la présence avérée d'un besoin permanent de cet équipement;
- une analyse de rentabilité sérieuse qui démontre quelle option (la location, la prise à bail ou l'achat) est la plus rentable;
- les fonds d'immobilisations disponibles pour les achats;
- l'approbation du Conseil pour l'achat d'équipement.

La Ville a deux principales utilisations pour la location ou la prise à bail d'équipement spécialisé, soit l'utilisation de courte durée et l'utilisation de longue durée.

Utilisation de courte durée

La Ville établit des offres à commandes pour la location de véhicules légers et d'équipement spécialisé de petite taille comme les plateformes élévatrices. Ces offres à commandes visent une utilisation de courte durée, soit une utilisation quotidienne, hebdomadaire, ou parfois mensuelle. Ces locations de courte durée visent principalement à permettre le travail saisonnier d'été, mais aussi à couvrir divers besoins ponctuels (p. ex., des événements spéciaux, des projets pilotes, etc.).

Utilisation de longue durée

Pour l'équipement requis pour une période plus longue, ou pour de l'équipement spécialisé de grande taille comme les chargeuses frontales, la Ville va en appel d'offres pour la location. La prise à bail d'équipement est plus économique que la location de longue durée. Ces prises à bail de longue durée peuvent aller de 3 à 5 ans et sont associées à des projets pilotes dont les fonds d'immobilisations sont insuffisants pour acheter de l'équipement et au travail saisonnier récurrent, qui nécessite par exemple des déneigeuses et de l'équipement d'entretien du gazon.

Ainsi, en se basant sur les critères mentionnés précédemment et sur les besoins des services opérationnels, la Ville évalue la rentabilité de la location, de la prise à bail ou de l'achat d'équipement spécialisé au cas par cas.
